

Meyzieu, le 29 septembre 2015

Circonscription  
de Meyzieu.

Dossier suivi par :  
M. LUYAT Patrick

Téléphone :  
04.78 04 61 94  
Télécopie :  
04.78 04 00 35  
Mél :  
ce.0692392a@ac-lyon.fr  
83, rue de Pommier  
69330 MEYZIEU

L'Inspecteur de l'Education Nationale  
Chargé de la Circonscription de Meyzieu

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs  
Mesdames et Messieurs les Enseignants

### Note de service n°4 Evaluations CE2

Comme indiqué dans la circulaire de rentrée 2015, « une évaluation du niveau des élèves en français et en mathématiques, à des fins diagnostiques, est mise en place au début de la classe de CE2 pour permettre aux équipes pédagogiques d'identifier les difficultés et de mettre en place une réponse adaptée aux besoins de chaque enfant ».

Afin de vous aider dans le choix des exercices, et aussi d'inscrire cette évaluation dans une véritable prospective d'étayage, j'ai réuni les conseillers pédagogiques, les directeurs d'école entièrement déchargés et les enseignants du dispositif plus de maitres que de classes.

Ils ont porté leur réflexion sur une sélection d'exercices qui devraient vous permettre d'affiner votre regard sur les besoins de chacun de vos élèves. Je tiens par l'intermédiaire de cette note de service à les remercier pour le travail fourni.

Les livrets que vous trouverez en annexes ne sont que **des propositions**, chaque enseignant restant libre de choisir une autre modalité d'évaluation à partir de la banque d'exercices disponibles sur le site Eduscol.

Les exercices choisis permettent d'évaluer les compétences de base d'un élève en fin de cycle 2 et ainsi de réguler son enseignement en fonction des fragilités repérées (groupes de besoins, APC...). Les résultats à ces évaluations ne représentent qu'une image à un instant précis et méritent d'être confirmés par des investigations complémentaires.

Je précise que vous trouverez aussi, au sein de la banque d'outils Eduscol, des exercices qui peuvent vous être utiles tout au long de l'année, pour programmer une évaluation diagnostique avant l'étude d'une nouvelle notion.

Je vous joins aussi la lettre de monsieur l'inspecteur d'académie qui détaille les modalités de passation. Il est tout à fait envisageable de respecter les dates préconisées, c'est-à-dire du **5 au 9 octobre 2015**.

Enfin, un tableur vous sera adressé, dans le courant de la semaine prochaine, afin que vous puissiez visualiser le profil de votre classe et constituer vos groupes de besoins.

J'espère que ces livrets répondront à vos attentes, et je vous remercie pour votre investissement à l'amélioration de notre système éducatif.

L'inspecteur de l'Education nationale  
Patrick LUYAT